

## Avis concernant notre engagement à l'égard de la protection des renseignements personnels et de la confidentialité

Madame, Monsieur<sup>1</sup>,

BMO Groupe financier<sup>2</sup> s'engage à respecter et à protéger la confidentialité de vos renseignements personnels et confidentiels et veut vous aider à comprendre la façon dont nous<sup>3</sup> les recueillons, les utilisons et les partageons.

Les renseignements confidentiels sont (i) les renseignements non publics concernant vos activités et vos affaires (y compris votre relation avec BMO Groupe financier), et (ii) les renseignements (y compris les renseignements personnels) au sujet de vos représentants.<sup>4</sup> Les renseignements personnels sont les renseignements qui permettent d'établir votre identité ou l'identité de toute autre personne, notamment les noms, les adresses, la citoyenneté, la profession, l'âge, le sexe et l'employeur.

Au sein de BMO Groupe financier, nous pouvons échanger des renseignements à l'échelle mondiale pour diverses raisons. BMO Marchés des capitaux<sup>5</sup> peut divulguer à nos sociétés affiliées<sup>6</sup>, peu importe leur emplacement (y compris outre-mer), des renseignements confidentiels (y compris des renseignements personnels) qui nous ont été fournis, ou que nous avons générés, au cours de notre relation avec vous. De plus, nous faisons appel à des fournisseurs de services tiers (y compris outre-mer), tels que des fournisseurs de technologie, qui peuvent avoir accès à des renseignements confidentiels, notamment aux fins de traitement, afin de nous ou de vous fournir des produits et des services en notre nom.

BMO Marchés des capitaux et nos sociétés affiliées recueillent, utilisent, conservent, divulguent et autrement traitent des renseignements confidentiels pour : vérifier l'identité de vos représentants; s'assurer de l'exactitude des renseignements dont nous disposons sur vous, vos représentants et les autres personnes ou entités associées à vos produits et à vos services; fournir les produits et les services que vous demandez; se conformer aux lois applicables, notamment celles qui sont liées aux règles « Bien connaître son client » ou à la lutte contre le blanchiment d'argent; offrir une meilleure expérience client,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Si le présent avis est transmis à un mandataire agissant au nom d'un ou de plusieurs contrepartistes, nous considérerons qu'il a été remis à chaque contrepartiste au nom duquel le mandataire a conclu une entente avec BMO Groupe financier.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> « **BMO Groupe financier** » désigne la Banque de Montréal, ainsi que ses filiales et ses sociétés affiliées.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Dans le présent avis, les termes « nous », « notre » et « nos » renvoient à BMO Groupe financier et ses sociétés affiliées à l'échelle mondiale.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les « **représentants** » peuvent comprendre des signataires autorisés, des actionnaires ou des propriétaires effectifs, des administrateurs, des dirigeants, des employés ou des membres du personnel, des investisseurs, des personnes pouvant exercer un contrôle, des garants, des fournisseurs de garanties ou des débiteurs, ainsi que des parties liées ou associées, comme des filiales ou d'autres sociétés affiliées.

Se we be with a suivantes of the suivant

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> « **Sociétés affiliées** » désigne les entités qui sont membres de BMO Groupe financier.

y compris évaluer votre admissibilité, ainsi que celle de vos représentants, à d'autres produits et services; gérer nos activités; prévenir la fraude et gérer d'autres risques; comprendre nos clients, notamment grâce à des analyses; et élaborer et adapter nos produits et services. Nous pouvons divulguer vos renseignements confidentiels afin de respecter nos obligations juridiques, y compris sans toutefois s'y limiter, répondre aux demandes de renseignements, aux avis, aux directives et aux demandes provenant des organismes de réglementation<sup>7</sup> ou répondre aux demandes des émetteurs de titres cotés sur une bourse à l'extérieur du Canada.

Si vous nous fournissez des renseignements personnels au sujet d'une autre personne, vous déclarez et garantissez que vous avez le droit légal de nous divulguer ou autrement nous fournir ces renseignements personnels, et que nous pouvons recueillir, utiliser, conserver, divulguer et autrement traiter ces renseignements personnels conformément aux modalités stipulées dans la présente et dans notre Code de confidentialité. Vous conserverez une preuve de tout consentement requis de cette personne et nous la fournirez à notre demande.

En cas de conflit entre ces modalités et toute autre entente conclue entre vous et nous, ces modalités prévaudront, dans la mesure du conflit, à moins que nous ayons convenu autrement au moyen d'un écrit signé par un dirigeant de BMO Marchés des capitaux.

Pour en savoir plus sur la collecte, l'utilisation, la conservation et la divulgation de renseignements personnels par BMO Marchés des capitaux et nos sociétés affiliées, ainsi que sur votre droit d'accéder à vos renseignements personnels, veuillez consulter la section Code de confidentialité de la page sur les documents et les déclarations réglementaires de BMO Marchés des capitaux, qui est accessible à l'adresse <a href="https://marchesdescapitaux.bmo.com/fr/propos-de-nous/information-obligatoire/#code-de-confidentialite">https://marchesdescapitaux.bmo.com/fr/propos-de-nous/information-obligatoire/#code-de-confidentialite</a>. Veuillez vous familiariser avec la politique applicable et la consulter à l'occasion pour en obtenir les mises à jour.

Le présent avis peut faire l'objet d'ajouts ou de modifications selon les dispositions applicables à vos produits et services dans votre pays.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Le terme « **organisme de réglementation** » désigne les autorités gouvernementales, commissions des valeurs mobilières, bourses, organismes d'autoréglementation, marchés, sociétés de compensation et associations de courtiers pertinents, au pays ou à l'étranger, ou toute personne autorisée légalement ou autrement à exercer des fonctions réglementaires et qui s'ajoute ou qui remplace les autorités susmentionnées.